

Avignon, le 20 février 2018

**Déclaration liminaire des représentants des personnels de
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES élus au Comité technique local.**

Monsieur le Président,

Ce début d'année 2018 démarre sous de biens mauvais augures pour les services publics et les fonctionnaires qui les animent.

Depuis plusieurs semaines maintenant, le programme action publique 2002, tant pour ses « experts » du CAP 22, que pour les citoyens et fonctionnaires, poursuit deux objectifs : améliorer le service aux usagers, et améliorer la situation des fonctionnaires.

Les annonces tonitruantes du Premier Ministre, copieusement relayées dans la presse, viennent de tuer tout espoir, s'il en restait, d'une quelconque amélioration.

Le but, seul et unique, est de supprimer 120.000 fonctionnaires, dont 50.000 dans la seule fonction publique d'État, au cours de ce quinquennat.

Au final, ce gouvernement espère voir la fin du statut des fonctionnaires en particulier, et de tout statut particulier en général (la menace de suppression du statut de cheminot à la SNCF en est le dernier exemple en date), afin de n'avoir plus qu'un seul statut pour le travail salarié, soumis aux tristement célèbres « Lois travail ». C'est la précarité érigée en modèle social !

L'argument le plus pervers avancé par les défenseurs de cette révolution associative, est la fin des statuts « privilégiés » pour une raison d'équité...

Nul besoin de lire le dictionnaire pour comprendre que le statut « privilégié » de l'égalité est lui aussi attaqué ! Ce terme d'équité porte à lui seul toute la régression sociale qui se prépare dans ce pays.

C'est d'ailleurs tout un dictionnaire que ce gouvernement est en train d'écrire :

- Simplifier a été remplacé par supprimer
- Liberté de choix a été remplacée par obligation
- Indépendance a été remplacée par soumission
- Protection a été remplacée par destruction
- Solidarité a été remplacée par précarité

Et encore n'en sommes nous qu'aux premières pages de ce dictionnaire !

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES dénonçait, depuis plusieurs années déjà, un plan social en cours à la DGFIP qui ne voulait pas porter ce nom. Avec l'annonce d'un plan de départs volontaires, la messe est dite...

Face au carnage annoncé, combien de victimes sont à prévoir à la DGFIP, sachant qu'elle subit déjà l'écrasante majorité des suppressions de postes dans la fonction publique d'État ?

Combien de missions seront abandonnées, ou transférées au secteur privé ?

Même le directeur général ne cache plus la situation qui nous attend. Il l'a annoncée lors du CTR du 30 janvier : « la DGFIP est arrivée en fin de cycle ».

Il confirme ainsi ce que nous dénoncions lors de la mise en place de la RGPP, puis de l'ASR : toutes ces suppressions de postes et ces restructurations incessantes ne faisaient qu'affaiblir la DGFIP.

Il ne peut plus désormais se vanter de défendre le service public et la DGFIP en particulier au travers de toutes les « réformes » qu'il a engagées. Nous saurons donc bientôt quel camp il choisira, même si nous avons peu de doutes sur ce sujet...Loyauté ou loyalisme quel dilemme !

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES combattra de toute son énergie ce plan social et de destruction de notre outil de travail qui s'annonce.

Cependant, même si ce combat devient prioritaire, nous n'en oublions pas pour autant les attaques courantes...

Celles-ci ne manquent pas et personne n'est épargné, ni les agents, ni leurs représentants : les suppressions, restructurations et fusions continuent, la fusion des instances est en cours de conception à l'instar de ce qui a été acté dans le secteur privé, et maintenant, ce sont les cadres qui sont visés par le bilan de compétences...

A ce sujet, M le Président, vous avez estimé qu'une demi-journée suffisait pour les débats de ce CTL, malgré le fait que deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour par nos camarades de la CGT Finances Publiques, dont celui du bilan de compétences.

La CGT Finances Publiques vous a demandé, à juste titre, d'en augmenter sa durée. Vous avez argué que cela n'était pas possible, au vu de votre calendrier très chargé. Cela fait au moins un point commun avec nous : le manque de temps pour préparer sérieusement les sujets abordés...

Sachant l'importance que vous accordez au dialogue social, nous vous demandons à ce que les points prévus à l'ordre du jour et apportés par la CGT Finances Publiques, soit abordés en priorité.

Nous demandons également que les autres points qui ne pourraient pas être évoqués aujourd'hui, soient reportés à un CTL ultérieur.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES continuera de combattre les dérives anti-fonctionnaires ainsi que la stigmatisation des plus faibles de nos concitoyens, et placera toujours l'humain comme priorité absolue avant toute autre considération.